

Lignes directrices et politique associative JardinSuisse

1. Notre vision de la branche

- Nous aménageons des espaces récréatifs, des jardins, des espaces verts et des installations sportives et nous produisons des plantes. De cette façon, nous créons des espaces agréables et précieux pour les populations et améliorons la qualité de vie dans les zones urbaines.
- Nous nous distinguons par notre professionnalisme dans l'utilisation et les soins aux fleurs et aux plantes. Combinant nos compétences créatrices avec l'utilisation adéquate des matériaux, nous contribuons de nombreuses façons à la mise en valeur de notre espace de vie.

2. Notre vision de la politique commerciale

- Nous défendons le principe de la concurrence et les structures concurrentielles.
- Nos entreprises ne doivent pas être désavantagées. Nous nous engageons pour que tous les acteurs du marché se battent à armes égales.

3. Notre vision pour les places de travail et les employés de notre branche

- Pour préserver les emplois, nos produits et services doivent être de haute qualité. Nous proposons des formations de base, supérieures et continues attractives et de haute qualification.
- Nous accordons une importance primordiale à la santé et à la sécurité au travail des collaborateurs.
- Nous offrons des conditions de travail modernes et des salaires justes.
- Nous veillons à rendre le travail aussi varié que possible, et nous tenons compte des besoins des personnes.
- Pour permettre à nos collaborateurs de répondre aux exigences en constante évolution, nous les formons autant que possible dans nos entreprises. En contrepartie, nous attendons de nos collaborateurs qu'ils soient prêts à se former et se perfectionner continuellement.

4. Notre vision de la gestion d'entreprise horticole

- Nous accordons une importance équivalente aux compétences de gestion d'entreprise et aux compétences plus spécifiques à la profession.
- Les cadres de nos entreprises doivent faire preuve d'un haut niveau de compétence sociale.

5. Notre vision de la relation avec nos membres

- Nos clients sont nos membres.
- Tous nos efforts visent à les soutenir.

6. Notre attitude face au commerce extérieur

- Dans la mesure du possible, nous privilégions les produits régionaux et suisses.
- Nous acceptons la concurrence internationale, mais exigeons l'égalité d'accès aux marchés indigènes et étrangers.

7. Notre attitude face à la politique et à l'administration

- Nous sommes attentifs aux événements politiques et réagissons en conséquence si le fédéralisme provoque la distorsion de la concurrence.
- Nous combattons les embûches et les charges administratives excessives.
- Nous nous considérons comme des partenaires actifs et égaux dans nos relations avec la politique et l'administration. Nous veillons à ce qu'ils nous considèrent comme tels et nous consultent pour les questions ayant trait à la branche verte.
- Nous défendons avec véhémence les intérêts de la branche vis-à-vis de la politique et de l'administration, notamment en matière d'aménagement du territoire.

8. Notre attitude face à l'environnement

- Nous sommes conscients de notre responsabilité envers les générations futures, c'est pourquoi nous préservons les ressources et travaillons dans une optique de développement durable.
- Nous favorisons la biodiversité et luttons tant que possible contre les espèces exotiques envahissantes.
- Notre mission au sein de la branche verte implique que nous contribuons de manière positive à un environnement viable et fonctionnel.

9. Notre vision de nous-mêmes

- JardinSuisse résulte de la réunion représentative d'entreprises de la branche verte et constitue une organisation de défense des intérêts et de fourniture de services pour ses membres. Nos membres planifient, construisent et entretiennent des espaces verts, produisent des plantes en serre et en plein air et exploitent des commerces de détail dédiés au jardinage.

- JardinSuisse est une association organisée de manière démocratique. L'organe principal de JardinSuisse est composé de représentants des différents secteurs et des régions, proportionnellement à leur importance.
- JardinSuisse est ouverte aux évolutions et innovations dans la branche verte ; elle les encourage pour autant qu'elles soient en accord avec les lignes directrices de l'association et dans l'intérêt de ses membres.

10. Nos buts

- Nous contribuons à l'essor économique de la branche en offrant des produits et services associatifs à valeur ajoutée. Pour ce faire, nous veillons à ce que les intérêts de la branche soient pris en compte au niveau politique.
- Nous assurons l'avenir de la branche verte en formant et en perfectionnant des cadres et des employés qualifiés.
- Nous créons de la demande en communiquant les qualités et les avantages de nos membres, de leurs services et de leurs produits.
- Nous augmentons la compétitivité des entreprises organisées dans notre association en favorisant l'échange de connaissances et d'expériences.
- Nous renforçons l'influence de la branche verte grâce à une organisation représentative et puissante.

11. Notre organisation

- JardinSuisse est organisée par régions et spécialités professionnelles de façon décentralisée. Des sections régionales autonomes représentent la branche verte au niveau cantonal et régional. Les groupements professionnels sont chargés des besoins particuliers des différents domaines spécifiques.

12. Notre financement

- JardinSuisse est financée par les cotisations des membres, par des revenus immobiliers, par des revenus de titres ainsi que par la vente de services et de produits.
- La formation professionnelle est financée par le Fonds de formation professionnelle déclaré de force obligatoire.

13. Nous cultivons la collaboration

- Nous travaillons en étroite collaboration avec des organisations tierces, nationales et internationales.
- Nous nous engageons au sein de divers organes nationaux et internationaux.

Adopté par l'Assemblée des délégués du 7 mars 2018


Olivier Mark, Président


Carlo Vercelli, Directeur